

Avis de constitution

SOCIETE « BATIR AFRIQUE SARL » en abrégé « BATIR AFRIQUE »

Siège Abidjan Cocody Angré château fin goudron  
non loin de la pharmacie du Chateau, lot 112 ; ilot 12 ;,  
Lot 112, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATIR AFRIQUE SARL » en abrégé  
« BATIR AFRIQUE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- BTP
- GÉNIE CIVIL
- HYDRAULIQUE
- ÉNERGIE
- PROMOTION IMMOBILIÈRE
- AMÉNAGEMENT FONCIER
- IMPORT-EXPORT
- TRANSPORT
- PÉTROLE
- INTERMÉDIATION FINANCIÈRE ET IMMOBILIÈRE
- GESTION DE FONDS COMMERCIAL
- FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE
- FOURNITURE DE BUREAU
- NEGOCE
- LOGISTIQUE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré château fin goudron non loin de la pharmacie du Chateau, lot 112 ; ilot 12 ; Lot 112, Ilot 12

Dirigeant(s) M ABIALI EVARISTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06545 du 01/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39716/GTCA/RC/2025 du 01/07/2025

